



P N  
U D



DOCUMENTS DE REFERENCE SUR LE GENRE ET LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

#4

## La gouvernance électronique sensible au genre: Exploration de son potentiel transformatif

DOCUMENTS DE REFERENCE SUR LE GENRE  
ET LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE



## ♀4. LA GOUVERNANCE ÉLECTRONIQUE SENSIBLE AU GENRE: EXPLORATION DE SON POTENTIEL TRANSFORMATIF

les programmes de gouvernance électronique (ou « e-gouvernance ») offrent la possibilité d'exécuter le mandat du PNUD en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes. Ce document de référence met en évidence certaines questions clés sur le genre concernant la e-gouvernance dans le cadre du travail du PNUD relatif à la gouvernance démocratique. Par ailleurs, il présente des points d'entrée pour la poursuite des programmes sur le genre et l'e-gouvernance et fait des recommandations en vue de combler l'écart existant entre les sexes à travers des interventions spécifiques sur l'e-gouvernance préparées par les praticiens du PNUD et ses partenaires.

**Auteurs :** Nadia Hijab et Raúl Zambrano (préparé en 2007 sur commande du PNUD)

**Rédactrice :** Anita Palathingal

**Traducteur :** Eric Maitrejean

**Rédactrice (français) :** Jennifer Browning, PNUD

**Conception :** Suazion (New York)

**Coordinatrice de production :** Jessica Hughes, PNUD

**Production :** Automated Graphic Systems

L'analyse et les recommandations de ce rapport ne reflètent pas nécessairement les opinions du Programme des Nations Unies pour le Développement, de son Bureau exécutif ou des Etats Membres des Nations Unies. Ce rapport est une publication indépendante réalisée par le PNUD et reflète les opinions de ses auteurs.

© 2007 Programme des Nations Unies pour le Développement

# Table des matières

1

**Remerciements** 2

**Acronymes et définitions** 3

**Introduction** 5

2

**Mandats pour le travail du PNUD sur les TIC, le genre et l'e-gouvernance** 7

3

**Antécédents sur le genre et l'e-gouvernance dans les programmes du PNUD** 9

**Questions principales sur le genre pour l'e-gouvernance** 12

Conception de politiques et stratégies d'e-gouvernance 13

Prestation de services électroniques de base 15

Participation électronique et mise en réseau 16

Accès aux TIC 17

Accès à l'information à travers les TIC 19

4

**Points d'entrée pour les programmes sur le genre et l'e-gouvernance** 21

Conception et mise en œuvre de politiques 21

Prestation de services électroniques 22

Participation électronique et mise en réseau 23

Accès aux TIC 23

Accès à l'information à travers les TIC 23

**Ressources** 25

## Encadrés

Encadré 1. Considérations sur l'égalité entre les sexes dans le cadre juridique 14

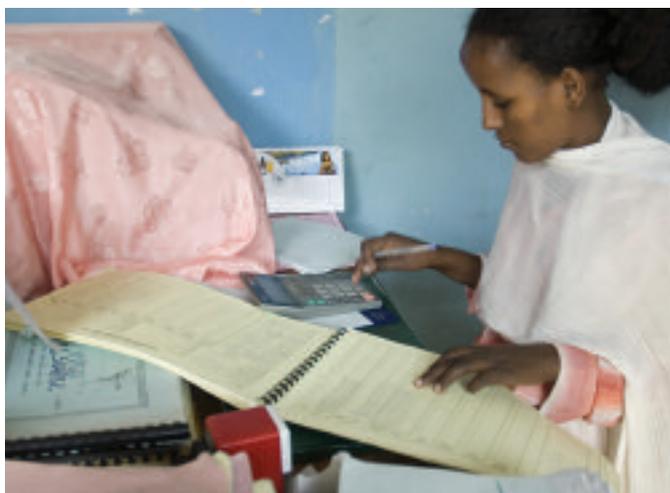
Encadré 2. Connecter les communautés en Arménie et Bulgarie 15

Encadré 3. Comblent les écarts entre les sexes à travers les réseaux TIC dans la région arabe 16

Encadré 4. Accès aux TIC pour l'e-gouvernance : Le réseau *People First* aux Iles Salomon 18

Encadré 5. Le Réseau de Développement durable du Honduras 20

# Remerciements



Ce document de référence a été élaboré par Nadia Hijab, directrice des Services d'Analyse du Développement et de la Communication et Raúl Zambrano, Conseiller sur les TIC et la Politique de Gouvernance du Groupe de Gouvernance démocratique du PNUD. C'est un des cinq documents de référence produits sur différents aspects du genre et de la gouvernance démocratique par le Bureau des Politiques de Développement du Programme des Nations Unies pour le Développement. Son but est de soutenir le personnel et les réseaux du Groupe de Gouvernance démocratique (GGD) du BPD-PNUD dans le cadre de la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes par le biais de leur programme et de leurs recommandations en matière de politiques.

Ce projet Gouvernance et Genre a été financé par le Fonds d'affectation spéciale sur le Genre à partir de fonds généreusement alloués par le gouvernement des Pays-Bas à l'unité Genre du BPD-PNUD. Ce projet a été géré par Marie-Ange Bunga, point de contact pour l'égalité entre les sexes du Groupe de Gouvernance démocratique, en collaboration étroite avec le Groupe sur l'Égalité entre les sexes. La production du document de référence a été dirigée par Raúl Zambrano et Marie-Ange Bunga, avec le soutien des associées de recherche Renata

Nowak-Garmer, Froniga Greig, Veronica Perera et Minerva Novero.

Nous remercions aussi les collègues suivants qui ont composé le groupe de révision : Shahid Akhtar, Jennifer Browning, Pierre Dandjinou, Sonia Duran, Jessica Hughes, Yuri Misnikov, Roland Msiska, Martin Lavoie, Melissa Mulongoy, Najat Rochdi et Luke Wasonga.

Les quatre autres documents de référence dans la série de documents sur le genre et la gouvernance démocratique sont :

- Points d'entrée rapides sur l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes dans les groupes de gouvernance démocratique
- L'Égalité entre les sexes et programmes de justice : accès équitable à la justice pour les femmes
- Le Financement électoral pour promouvoir la participation politique des femmes : un guide de soutien du PNUD
- La corruption, la responsabilité, et le genre: compréhension des connexions

Ces ressources entrent dans le cadre de l'approche du développement fondée sur les droits humains, qui guide aujourd'hui le travail du système de développement de l'ONU (voir le document de référence sur les Points d'entrée rapides pour une discussion de cette approche et ce qu'elle signifie pour l'égalité entre les sexes). Le PNUD espère que ces documents apporteront leur contribution à l'autonomisation des femmes et à la promotion de l'égalité entre les sexes par l'intermédiaire de la gouvernance démocratique. Nous encourageons nos collègues à continuer à partager leurs expériences et leurs idées par le biais de [dgp-net@groups.undp.org](mailto:dgp-net@groups.undp.org), le réseau de discussion électronique à l'usage des praticiens de la gouvernance démocratique du PNUD et [ictd-net@groups.PNUD.org](mailto:ictd-net@groups.PNUD.org), le réseau transversal des TIC pour les praticiens du développement du PNUD.

# Acronymes et définitions

## Genre

Les attributs sociaux associés au fait d'être homme ou femme et les relations entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons, ainsi que par les relations entre les femmes et celles entre les hommes. Ces attributs et relations sont élaborées socialement et apprises par le biais de la socialisation. Elles sont spécifiques au contexte et à l'époque et changeantes. Le genre fait partie du contexte socioculturel plus large. D'autres critères importants pour l'analyse socioculturelle comprennent la classe, la race, le niveau de pauvreté, l'appartenance ethnique et l'âge (ONU/OSAGI, ND). Ce concept de genre comprend également les attentes quant aux caractéristiques, aptitudes et comportements escomptés des hommes et des femmes (féminité et masculinité). Le concept de genre, appliqué à l'analyse sociale, révèle comment la subordination des femmes (ou la domination des hommes) se construit socialement. Ainsi, la subordination peut changer ou disparaître. Elle n'est pas préétablie biologiquement ni fixée pour toujours (UNESCO, 2003).

## Relations entre les sexes

Les relations sociales entre les hommes, les femmes, les filles et les garçons, qui définissent la distribution des pouvoirs entre les hommes, les femmes, les filles et les garçons et la façon dont ce pouvoir se traduit dans différentes situations dans la société. Les relations de genre varient en fonction des autres relations sociales, telles que la race, la classe, l'appartenance ethnique, etc. Elles auront des conséquences considérables sur la façon dont les individus, hommes ou femmes, appréhendent les processus et institutions tels que les procès et les tribunaux et sur la nature de leurs échanges avec les autres individus au sein de ces institutions.

## Intégration du genre

« Le processus d'évaluation des conséquences pour les femmes et les hommes de toute action planifiée, y compris la législation, les politiques ou programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie pour

faire des préoccupations et des expériences des hommes comme des femmes une partie intégrante de l'élaboration, de la mise en oeuvre, du contrôle et de l'évaluation des politiques et programmes dans tous les milieux politiques, économiques et sociétaux afin que les femmes et les hommes en bénéficient également et que les inégalités en soient absentes. L'objectif ultime de cette stratégie est de parvenir à l'égalité entre les sexes » (ONU/ECOSOC, 1997).

## Egalité entre les sexes

Les droits, chances et devoirs égaux des femmes et des hommes et des garçons et des filles. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes deviendront identiques mais que les droits, devoirs et chances des femmes et des hommes ne dépendront pas de leur appartenance à un sexe ou à l'autre. L'égalité entre les sexes implique que les intérêts, besoins et priorités des hommes comme des femmes seront

### SIGLES

<b>BPD</b>	Bureau des Politiques de Développement
<b>CEDEF</b>	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
<b>BP</b>	Bureau Pays
<b>OSC</b>	Organisation de la Société civile
<b>GGD</b>	Groupe de Gouvernance démocratique
<b>VS</b>	Violence sexiste
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>ICTDAR</b>	Technologies de l'Information et des Communications au service du développement dans la région arabe
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>RAP</b>	Réforme de l'Administration publique
<b>PFnet</b>	People First Network (Iles Salomon)
<b>RDS</b>	Red de Desarrollo Sostenible ( <i>Réseau sur le développement durable</i> ) au Honduras
<b>SDNP</b>	Programme de Constitution de réseaux pour le développement durable
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>SMSI</b>	Sommet mondial sur la Société de l'information

pris en compte, tout en reconnaissant la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes (ONU/OSAGI, ND).

### L'équité entre les sexes

Le processus d'impartialité à l'égard des hommes et des femmes. Pour garantir l'équité, des mesures doivent souvent être mises en place pour compenser les déséquilibres historiques et sociaux qui empêchent les femmes et les hommes de fonctionner sur un pied d'égalité. L'équité est un moyen, l'égalité un résultat. (UNESCO, 2003).

### Analyse de genre

La collecte et l'analyse d'informations ventilées par sexe. Les hommes et les femmes jouent des rôles différents dans les sociétés et les institutions, telles que les forces de police et les tribunaux. Ces rôles différents font que les femmes et les hommes ont des expériences, des connaissances, des talents et des besoins différents. L'analyse de genre étudie ces différences afin que les politiques, programmes et projets puissent identifier et répondre aux différents besoins des hommes et des femmes. L'analyse de genre facilite également l'utilisation stratégique des connaissances et compétences distinctes dont disposent les femmes et les hommes, ce qui peut améliorer grandement la durabilité à long terme des interventions (UNESCO, 2003).

### La neutralité de genre

Une hypothèse selon laquelle les interventions en faveur du développement profitent aux hommes et aux femmes de manière égale, et qui entraîne un échec de l'analyse et des plans pour les relations sociales entre les hommes et les

femmes et de la façon dont ces relations auront des conséquences sur la programmation.

### Justice de genre

« La protection et la promotion des droits civiques, politiques, économiques et sociaux sur la base de l'égalité entre les sexes. Elle demande que l'on utilise une approche sexospécifique des droits eux-mêmes, ainsi qu'une évaluation des accès et obstacles à la jouissance de ces droits pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons et que l'on adopte des stratégies sensibles au genre pour les protéger et les promouvoir » (Spees, 2004). La majorité de l'agenda général pour une justice de genre ne rentre pas dans le cadre de la programmation « Accès à la Justice » du PNUD. Cependant, augmenter l'accès à la justice pour les femmes, que ce soit de manière officielle ou non, aide à éliminer les barrières économiques, politiques et sociales à la participation, comme il est stipulé dans l'agenda pour la justice de genre (UNIFEM & ILAC, 2004).

### Violence sexiste (VS)

Terme générique pour désigner tout acte nocif perpétré à l'égard d'un individu contre sa volonté et fondé sur son identité socialement définie en tant qu'homme ou femme (ONU, 2005). L'Assemblée générale de l'ONU a défini la violence contre les femmes dans la Déclaration de 1993 sur l'Élimination de la violence à l'égard des femmes comme « tout acte de violence sexiste entraînant, ou pouvant entraîner, des dommages ou des souffrances physiques, sexuels ou psychologiques à l'égard femmes, y compris les menaces de tels actes, la coercition ou la privation arbitraire de liberté, qu'il soit perpétré en public ou en privé » (ONU, 1993).

Le genre se définit par les attributs sociaux associés au fait d'être homme ou femme et par les relations entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons, ainsi que les relations entre les femmes et celles entre les hommes.

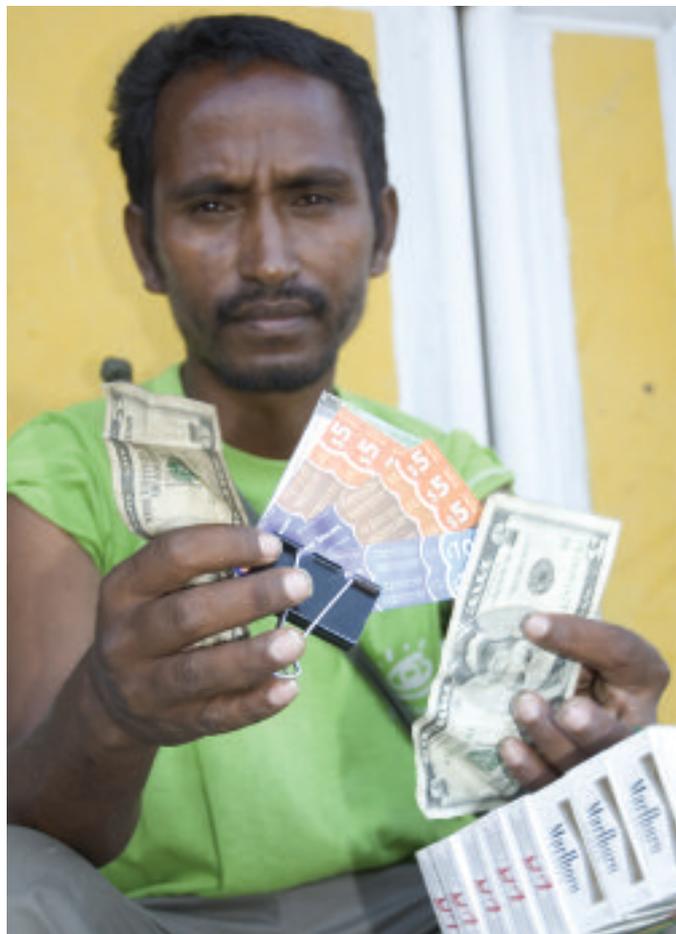
# Introduction

L'e-gouvernance fait référence à l'utilisation d'anciennes et de nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité, la transparence, la reddition de comptes et la prestation de services et d'informations de la part des gouvernements, ainsi que la promotion de la participation citoyenne aux processus démocratiques à travers les réseaux TIC et la mise en réseau. L'e-gouvernance comprend trois composantes clés : l'administration, les services et la participation électroniques.

Le concept de gouvernance a évolué afin d'englober non seulement la gestion de services efficaces et d'un environnement favorable au développement par le secteur public, mais aussi la promotion des droits humains et des libertés fondamentales. Ce mouvement vers ce qu'on appelle actuellement la « gouvernance démocratique » est en partie le résultat de la mondialisation. Cette dernière, à son tour, a été conduite depuis le début des années 1990 par le développement rapide et l'utilisation répandue des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Les pays en développement n'ont pas pu exploiter le potentiel des TIC au même rythme que les nations industrialisées. Les problèmes d'accès aux TIC et d'investissement dans l'infrastructure des TIC, entre autres, ont limité leur intégration dans ces pays. Par conséquent, beaucoup d'initiatives et de programmes initiaux sur les TIC pour le développement portaient sur l'accès, complétés dans plusieurs cas par le soutien au renforcement des compétences locales.

A la fin du millénaire, les gouvernements nationaux avaient commencé à compléter leurs agendas de développement par des stratégies et politiques destinées à promouvoir l'utilisation des TIC au sein des administrations (nationales, étatiques et locales). Cela s'est traduit par l'émergence de l'e-gouvernance en tant que domaine clé et spécialisé des TIC pour le développement.



Il est essentiel de souligner le fait que les TIC ne sont pas neutres du point de vue du genre - elles ne sont pas utilisées, gérées et contrôlées par les hommes et les femmes à titre égal. Par conséquent, les hommes et les femmes éprouvent des avantages et effets différents des

## « Les TIC ne sont pas neutres du point de vue du genre—ils ne sont pas utilisés, gérés et contrôlés par les hommes et femmes à titre égal. »

TIC à tous les niveaux. Ceci a été mis en évidence par plusieurs études sur les TIC et le genre depuis le début des années 1990s (Hakfin, 2006 ; PNUD-APDIP, 2007).

Un examen rapide de la documentation existante démontre qu'il s'agit d'un domaine relativement nouveau qui doit être étudié de façon beaucoup plus approfondie. Ce document de référence s'inspire de ce volume de travail important sur les TIC et le genre, tout en mettant l'accent sur les principales questions de genre liées à l'e-gouvernance dans le cadre du travail du PNUD en matière de gouvernance démocratique. Ces questions clés sont les suivantes : (1) processus décisionnels

pour les plans d'e-gouvernance ; (2) prestation de services de base et d'informations publiques à travers les TIC et (3) autonomisation des parties prenantes, notamment des femmes, afin qu'elles utilisent les réseaux de TIC pour traiter avec les gouvernements le processus de gouvernance.

Ce document de référence comporte quatre sections : la première section est un aperçu des liens entre les TIC, le genre et l'e-gouvernance ainsi que le mandat du PNUD dans ce domaine ; la deuxième section présente le travail réalisé jusqu'ici par le PNUD pour intégrer ces domaines ; la troisième section approfondit les sections précédentes et fait ressortir les principales considérations de genre pour les programmes d'e-gouvernance, y compris les principaux obstacles ; et la quatrième section présente les points d'entrée pour la poursuite des programmes sur le genre et l'e-gouvernance et émet des recommandations tendant à combler l'écart existant entre les sexes à travers des interventions spécifiques d'e-gouvernance.

Dans l'ensemble, ce document de référence est destiné à contribuer à la discussion générale sur le genre et l'e-gouvernance et à faciliter les programmes d'e-gouvernance favorisant l'égalité entre les sexes par les praticiens du PNUD et leurs partenaires.





## Mandats pour le travail du PNUD sur les TIC, le genre et l'e-gouvernance

Les TIC pour le développement ont surgi comme un nouveau domaine de travail au milieu des années 1990 au moment où les possibilités offertes par les nouvelles technologies commençaient à être mieux comprises. Toutefois les programmes de développement dans ce domaine avaient tendance à porter sur l'offre d'accès aux TIC plutôt que sur la mise en place de technologies novatrices pour contribuer à traiter les écarts et problèmes traditionnels en matière de développement.

Cette interprétation étroite des TIC pour le développement portant essentiellement sur l'accès aux TIC a été incorporée au huitième OMD qui préconise que les technologies soient accessibles à tous.<sup>1</sup>

Le PNUD a adopté une double approche au travail sur les TIC pour le développement : (1) les TIC à l'intention des pauvres et (2) l'e-gouvernance. Une des préoccupations clés dans ces deux domaines consiste à s'assurer

## « Une des préoccupations clés des programmes de TIC pour le Développement consiste à s'assurer que les femmes et les autres groupes marginalisés disposent de l'accès et des compétences requis pour utiliser les nouvelles technologies. »

que les femmes et les autres groupes marginalisés disposent de l'accès et des compétences requis pour utiliser les nouvelles technologies.

Le PNUD utilise les TIC pour signifier à la fois les nouvelles et les « anciennes » technologies et ne les limitent pas à l'utilisation d'Internet ou des ordinateurs personnels. Plusieurs technologies plus anciennes comme le téléphone et la radio sont plus accessibles aux secteurs les plus pauvres de la population et sont en train de reprendre de l'importance notamment en raison de la convergence progressive des TIC anciennes et nouvelles.

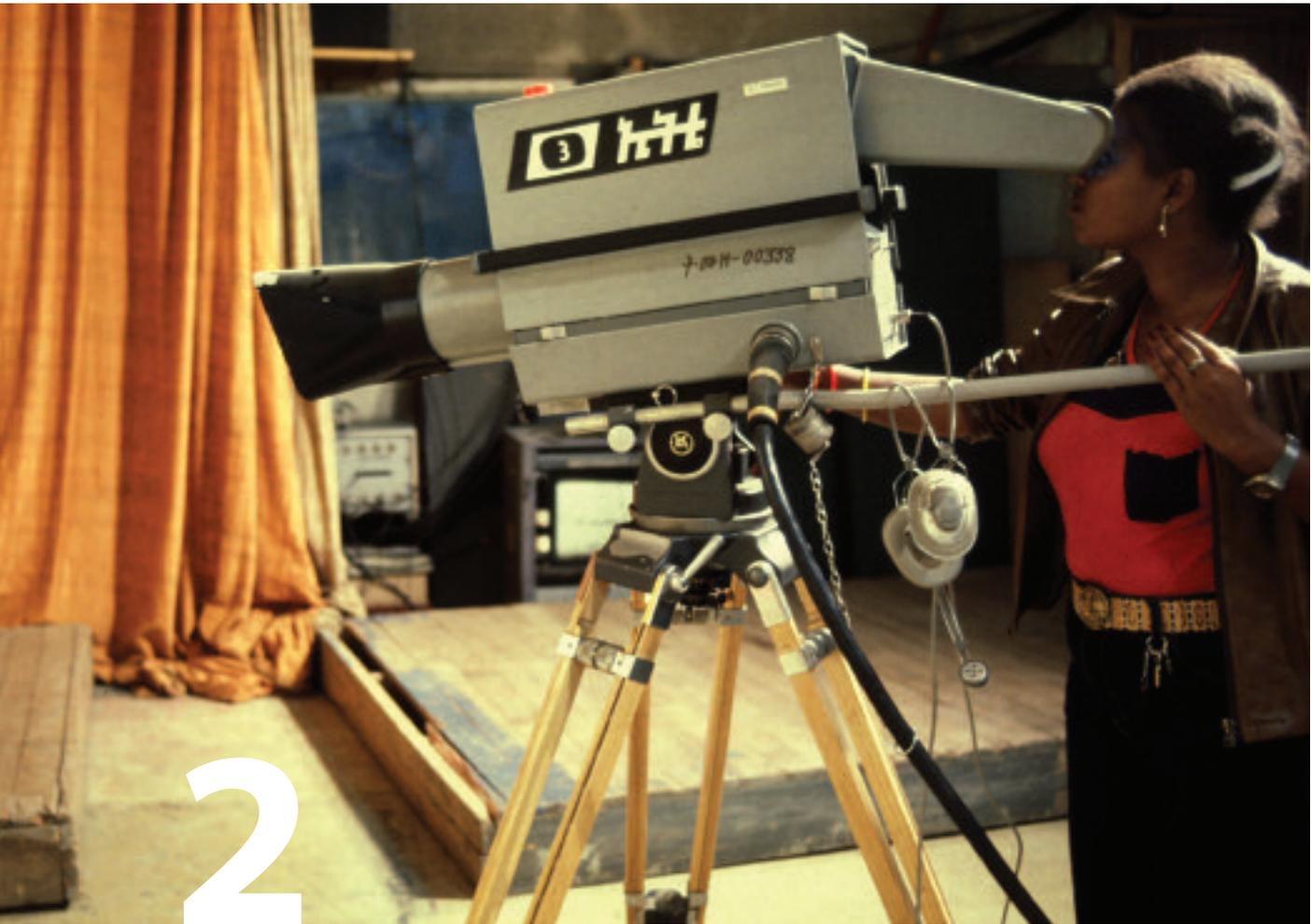
La stratégie d'e-gouvernance du PNUD a été adoptée à la suite d'une analyse approfondie de

sa vaste expérience de participation auprès des praticiens dans les pays et régions bénéficiaires. Cette stratégie vise à :

- Augmenter l'efficacité, la transparence et la reddition des comptes des institutions nationales ;
- Améliorer l'accès à l'information et la prestation de services de base à la population générale, notamment aux pauvres et
- Accroître la participation citoyenne, notamment des pauvres, des femmes et des jeunes aux processus démocratiques et décisionnels.

A l'occasion de la Quatrième Conférence sur les Femmes en 1995, les participants ont analysé la question des TIC et du genre et les deux thèmes ont été abordés dans les documents officiels de la conférence et les forums non-gouvernementaux liés à la conférence. De même, lors des Sommets mondiaux sur la Société de l'Information (SMSI) en 2003 et 2005, les femmes ont abordé explicitement la question de l'utilisation des TIC pour la gouvernance et leur participation à de telles formes de gouvernance. Toutefois, ces deux événements ont démontré le besoin d'un travail supplémentaire en particulier dans les domaines de la politique, du développement des compétences et des mécanismes de gouvernance, afin d'aider à catalyser le changement social et politique dans ce domaine (Oxfam, 2005).<sup>2</sup>





## Historique sur le genre et l'e-gouvernance dans les programmes du PNUD

En 2004, le Groupe de Gouvernance démocratique du PNUD a entrepris une cartographie de genre dans sa gamme de services, qui constituait la première de plusieurs démarches visant à intégrer pleinement le genre dans la pratique de gouvernance démocratique.

Cela a été suivi en 2005 par une analyse plus approfondie des services consultatifs du GDD, une discussion électronique intensive sur le réseau mondial des savoirs sur la gouvernance électronique composé de 1 300 membres et une journée d'étude sur l'égalité entre les sexes pour les praticiens du GDD. L'analyse a conclu que des progrès considérables ont été réalisés en

matière d'intégration des considérations sur l'égalité entre les sexes dans les programmes de gouvernance. Elle a constaté que les conseillers du GDD étaient pleinement capables de contribuer aux efforts des bureaux pays du PNUD (BP) pour accroître le nombre de femmes se présentant aux élections et occupant des postes parlementaires et dans le service

public, ainsi que de diffuser les leçons apprises et expériences acquises à travers le monde. Par ailleurs, les conseillers du GDD étaient aussi de plus en plus aptes à soutenir les efforts pour remettre en cause la discrimination structurelle, vue par exemple dans les tendances en matière d'allocation de ressources au niveau national et local et l'accès aux droits de citoyenneté y compris l'accès à la justice.

Afin d'étendre la contribution du PNUD aux programmes d'e-gouvernance, un inventaire de grande envergure de tous les programmes soutenus par l'organisation et ses partenaires sur ce thème a été dressé à la fin de 2005.<sup>3</sup> **L'exercice a révélé 195 projets en cours dans 100 pays et a découvert que la demande de soutien couvre cinq domaines clés des programmes d'e-gouvernance du PNUD : (1) accès aux TIC ; (2) administration électronique ; (3) prestation de services électroniques ; (4) accès à l'information à travers les TIC et (5) participation électronique à travers les réseaux de TIC et la mise en réseau. Ces domaines font maintenant partie**

### **du groupe I du GDD : Promouvoir la participation intégratrice.**

Cette analyse des projets a aussi suggéré que les initiatives d'e-gouvernance prennent deux formes différentes : (1) intervention directe sous forme de programmes autonomes ayant des produits et résultats clairs concernant l'e-gouvernance et les TIC et (2) intervention indirecte, en tant que composante des programmes plus importants de gouvernance démocratique. Traditionnellement, le premier prend le dessus en termes d'introduction des programmes d'e-gouvernance dans les portefeuilles des BP. Toutefois, une fois cela accompli, c'est la forme indirecte qui semble avoir la priorité. Cela constitue un bon indicateur du niveau d'intégration de l'e-gouvernance dans les domaines de travail plus traditionnels du PNUD dans le domaine de la gouvernance démocratique.

Néanmoins, le PNUD continue de soutenir des projets, par exemple, portant quasiment exclusivement sur l'administration électronique.



Ces projets d'administration électronique semblent toutefois dissociés des politiques et programmes plus larges ou connexes de Réforme de l'administration publique (RAP), ce qui semblerait être un partenariat logique. De même, plusieurs initiatives de RAP sont démunies de composantes d'e-gouvernance susceptibles d'améliorer explicitement aussi bien l'administration publique que la prestation de services. Les résultats initiaux des exercices cartographiques nouveaux et continus indiquent que ceci est en train de changer et que les relations entre les lignes de service et groupes différents sont en train d'augmenter. Dans quelques rares pays, l'utilisation des TIC en tant que point d'entrée pour les programmes de gouvernance démocratique plus larges a joué un rôle clé dans le démarrage desdits programmes.

Les activités d'e-gouvernance ne se limitent pas aux institutions gouvernementales. Par exemple, les parlements et les processus électoraux (y compris les organes électoraux indépendants) ne sont pas des entités gouvernementales à proprement parler mais font partie des processus de gouvernance démocratique plus larges. Il en va de même pour les commissions des droits humains et les commissions de lutte contre la corruption, par exemple, où les TIC peuvent être utilisées pour garantir des processus transparents et responsables et faciliter la participation active des parties prenantes. Aussi, il n'est guère surprenant que

le PNUD apporte déjà un soutien aux initiatives sur les TIC dans ces domaines.

**Dans l'ensemble, des problèmes importants perdurent pour intégrer des considérations d'égalité entre les sexes à l'e-gouvernance.** Le problème sans doute le plus crucial identifié par le PNUD est l'absence de programmes fondés sur une analyse de genre rigoureuse. Dans de nombreux cas, il existe des données permettant d'identifier les usagers de services gouvernementaux spécifiques fournis par le biais de solutions d'e-gouvernance, mais elles ne sont pas analysées pour identifier les modèles de consommation de ces services, liés au genre. Une compréhension des modèles de consommation aidera à réaffecter des ressources en fonction de la demande.

La politique est un autre domaine important où les considérations d'égalité entre les sexes ont été largement ignorées. Les recommandations de politiques ont tendance à être neutres du point de vue du genre ou axées sur l'autonomisation des femmes. La principale hypothèse c'est que soit les TIC sont neutres soit elles traitent toutes seules les écarts entre les sexes. Cela se produit indépendamment du fait que les femmes ou les hommes fournissent des recommandations de politiques dans des domaines aussi divers que la coordination de l'aide, la planification régionale et la décentralisation, le contrôle budgétaire, l'emploi et les droits des minorités.

« Dans plusieurs cas, il existe des données permettant d'identifier les utilisateurs des services gouvernementaux spécifiques fournis à travers des solutions d'e-gouvernance, mais elles ne sont pas analysées afin de suivre les modèles d'utilisation desdits services liés au genre. Une compréhension des modèles d'utilisation aidera à réaffecter des ressources en fonction de la demande. »



## Questions principales de genre pour l'e-gouvernance

La compréhension des rôles et responsabilités sexospécifiques dès le départ s'avère importante afin de garantir que les programmes et politiques d'e-gouvernance ne perpétuent pas les écarts existant entre les sexes dans les institutions et services gouvernementaux.

Les femmes font face à des obstacles réels liés à l'utilisation des TIC, comme par exemple, la prestation de services électroniques (tels que l'offre de services publics électroniques, y compris les registres du cadastre et les documents civils) qui ne prend pas en compte ces écarts importants entre les sexes et les besoins fondamentaux des femmes. Par exemple, les programmes actuels d'e-gouvernance pourraient accorder une priorité aux passeports

électroniques par rapport à la délivrance d'extraits de naissance, même si ces derniers sont requis dans plusieurs pays pour inscrire les enfants à l'école publique. Par conséquent, l'élaboration d'un programme d'e-gouvernance qui rend facilement accessibles les extraits de naissance aura un plus grand impact en termes de développement chez les femmes et filles pauvres que les passeports électroniques ou des services connexes.

Une manière concrète d'aborder ces questions consiste à s'assurer que les initiatives d'e-gouvernance répondent véritablement aux besoins des citoyens, à les impliquer dans l'identification de priorités et de décisions et à les faire participer aussi bien à l'élaboration de politiques qu'à la mise en œuvre de programmes. Il est donc nécessaire de procéder dès le début à une évaluation des différents besoins socioéconomiques et informationnels des hommes et des femmes, y compris leur façon unique de s'organiser, de se mobiliser, voire de se mettre en réseau au niveau local, national et international.

**Il y a cinq domaines clés de l'e-gouvernance à travers lesquels on peut promouvoir l'égalité entre les sexes. Il s'agit des éléments suivants :** (1) **conception de politiques et de stratégies ;** (2) **prestation de services électroniques de base ;** (3) **participation électronique des citoyens et plus spécifiquement des groupes marginalisés, des femmes et des jeunes ;** (4) **accès aux TIC ;** et (5) **accès aux informations publiques à travers les TIC. Il convient de noter que les points 1 et 4 ne sont pas propres à l'e-gouvernance mais sont beaucoup plus larges et pertinents pour les TIC pour le Développement et l'élaboration de politiques publiques en tant qu'ensemble.**

### Conception de politiques et de stratégies d'e-gouvernance

#### LES FEMMES ET LES QUESTIONS D'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES SONT SOUVENT EXCLUES DES CADRES POLITIQUE ET JURIDIQUE D'E-GOUVERNANCE

Les données actuelles indiquent que la plupart des stratégies et politiques nationales d'e-gouvernance sont conçues en fonction de l'offre

avec une contribution minimale, voire inexistante, des parties prenantes non étatiques. De plus, la plupart de ces stratégies sont orientées dans une large mesure vers l'administration électronique, très peu d'entre elles portant sur les services électroniques — encore moins la prestation de services de base aux pauvres et aux personnes marginalisées. Ce n'est donc guère surprenant que la plupart des stratégies d'e-gouvernance aient tendance à être neutres du point de vue du genre et ne traitent pas explicitement les questions d'égalité ou les préoccupations des femmes.

Les comptes rendus émanant de certaines régions confirment que souvent les femmes ne sont pas représentées dans les comités qui conçoivent des politiques et stratégies au niveau local ou national et lorsqu'elles y participent elles sont surpassées en nombre par les hommes qui dominent l'agenda. De plus, les questions d'égalité entre les sexes sont rarement jugées prioritaires. Par exemple, un rapport de 2005 de l'Europe et de la Communauté des Etats indépendants a constaté que les plans nationaux établissant « la direction, la vitesse et les domaines prioritaires du processus de mise en œuvre des TIC à tous les niveaux de la société » ne comportaient pas de considérations de genre.

Heureusement, il existe quelques exemples qui constituent des modèles pour le changement. En Albanie, on a demandé à une organisation locale de femmes de donner son opinion sur les composantes de genre de l'avant-projet de Stratégie nationale sur les TIC, qui comporte une composante importante d'e-gouvernance. Les experts en matière de genre sont impliqués dans les différentes étapes du développement de la stratégie.

Les comptes rendus émanant de certaines régions confirment que souvent les femmes ne sont pas représentées dans les comités qui conçoivent des politiques et stratégies au niveau local ou national et lorsqu'elles y participent elles sont surpassées en nombre par les hommes qui dominent l'agenda.

### **ENCADRÉ 1. CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES DANS LE CADRE JURIDIQUE**

Le cadre juridique requis pour promouvoir les politiques et programmes d'e-gouvernance n'est pas neutre du point de vue du genre. Les points ci-dessous démontrent certaines dimensions de genre en matière d'information et de technologie que les responsables doivent prendre en compte au moment de réviser ou de concevoir des cadres juridiques pour l'e-gouvernance.

- **Restrictions à la libre circulation et à l'échange d'information.** A quels types d'informations publiques les hommes et les femmes ont-ils accès ? Quelles autres sources d'information existe-t-il pour différents groupes d'hommes et de femmes ?
- **Censurer le contenu des émissions de radio et de télévision et des informations disponibles sur Internet.** Quel contenu est-il censuré ? Le contenu vise-t-il à exploiter les hommes ou les femmes ? La censure du contenu aura-t-elle un impact sur leur accès aux services de santé et autres ?
- **Réglementation de l'octroi de permis aux TIC, services d'abonnement et des types de technologies disponibles (par exemple les antennes paraboliques).** Quelle incidence cela a-t-il sur les options formelles ou informelles qu'utilisent les hommes ou les femmes pour participer aux processus politiques et de politique générale ? L'impact de la réglementation sera-t-il le même pour les hommes et les femmes ?
- **Réglementation en matière de vie privée, de sécurité et de confidentialité dans l'accès à et l'utilisation des TIC pour le partage d'information.** Les règlements influenceront-ils sur la jouissance par les femmes ou des hommes de leurs libertés civiles et politiques ?
- **Les Gouvernements ou organisations politiques faisant avancer leurs programmes à travers la possession et le contrôle des TIC.** Le contrôle des TIC appauvrira-t-il davantage les femmes ou les hommes vu leurs points de départ différents en termes d'accès aux ressources ?

La stratégie d'e-gouvernance du PNUD a une composante axée sur les pauvres qui vise à promouvoir la prestation de services électroniques et d'informations de base aux populations les plus vulnérables. Vient s'y ajouter un accent sur la participation électronique, en particulier à l'échelle locale. Elle crée donc un terrain propice pour l'introduction de questions liées au genre dans l'agenda politique et la participation d'un nombre plus important de réseaux de femmes dans les discussions de politique et les processus décisionnels en vue d'aborder les questions concrètes en matière de genre à travers différentes formes d'e-gouvernance.

Plus spécifiquement, le cadre juridique pour la mise en œuvre efficace de politiques et programmes d'e-gouvernance a des conséquences cruciales pour les relations des citoyens avec les gouvernements, la liberté d'accès à l'information, la participation aux processus de gouvernance et les droits humains (voir l'Encadré 1).

### **Prestation de services électroniques de base**

#### **L'E-GOUVERNANCE A LA POSSIBILITÉ D'AIDER LES GOUVERNEMENTS À FOURNIR DES SERVICES EFFICACES TOUT EN PROMOUVANT L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES**

Un des objectifs clés de toute stratégie d'e-gouvernance consiste à fournir des services de façon plus rentable et de plus grande envergure. Si dans un premier temps les gouvernements mettent l'accent sur leurs propres processus d'affaires, ils finissent par offrir une large gamme de services auxquels les citoyens peuvent accéder assez facilement. Le problème réside dans la manière dont les services sont hiérarchisés et ultérieurement mis à disposition.

« L'analyse de genre est un premier pas crucial dans l'évaluation de la réponse des services gouvernementaux aux besoins et priorités des hommes et des femmes se trouvant dans des couches sociales et économiques différentes. »

L'analyse de genre est un premier pas crucial dans l'évaluation de la réponse des services gouvernementaux aux besoins et priorités des hommes et des femmes se trouvant dans des couches sociales et économiques différentes. Une telle analyse doit examiner les budgets et ressources alloués aux services de base selon les sexes. Par exemple, les femmes au sein d'une famille accordent généralement la priorité à l'éducation et aux services de santé et sont moins intéressées par l'obtention d'un passeport en ligne. La question pertinente c'est de savoir si les TIC améliorent leur accès à de tels services, éliminant la plupart des obstacles à l'accès qui existent actuellement. La collecte de données ventilées sur l'accès différent aux services de base par les femmes et les hommes et la mesure selon laquelle ils profitent de ces services est essentielle pour identifier les besoins et lacunes dans la prestation de services. Cette analyse devrait donc être à la base de l'allocation de ressources afin que les services soient offerts là où on en a le plus besoin et dans des quantités suffisantes pour répondre à ce besoin.

Il existe des exemples d'efforts déployés pour utiliser les TIC pour soutenir l'égalité entre les sexes et réduire la pauvreté. En Inde par exemple le PNUD est en train de soutenir le gouvernement dans des programmes pilotes intégrant la prestation de services électroniques, la gouvernance locale, les moyens d'existence ruraux et l'autonomisation des femmes.<sup>4</sup> Ces programmes pilotes visent à améliorer la rapidité, la commodité et l'efficacité de la prestation de services publics en facilitant l'accès par les femmes et les hommes pauvres aux informations en ligne, telles que les registres du cadastre et divers services gouvernementaux.

Un exemple provenant de l'Arménie et de la Bulgarie démontre l'aptitude du PNUD à travailler avec les partenaires pour favoriser la prestation de services électroniques et commencer à impliquer les communautés locales dans l'identification des priorités d'e-gouvernance (voir l'Encadré 2).

## Participation électronique et mise en réseau

### UN DES OBJECTIFS CLÉS DE L'E-GOUVERNANCE CONSISTE À PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES HOMMES ET DES FEMMES AUX PROCESSUS DÉCISIONNELS AUSSI BIEN À TRAVERS LES RÉSEAUX TIC QUE LA MISE EN RÉSEAU AVEC LES GOUVERNEMENTS

L'augmentation du nombre de femmes et de personnes pauvres dans la gouvernance locale afin qu'elles puissent communiquer leurs priorités en termes de prestation de services publics est essentielle à l'obtention de résultats réels

#### ENCADRÉ 2. CONNECTER LES COMMUNAUTÉS EN ARMÉNIE ET BULGARIE

En **Arménie**, le BP du PNUD a aidé le gouvernement à mettre en place des centres d'accès aux TIC dans les sous-régions du pays, les localisant dans des bâtiments municipaux pour faciliter l'accès de la communauté. Le personnel du projet a abordé les différentes préoccupations sociales et politiques soulevées—par exemple, ils se sont entretenus avec les autorités locales pour expliquer que l'accès par la communauté aux documents municipaux ne constitue pas une menace. Le projet a aidé à décentraliser l'accès à l'information et donc à certains pouvoirs et autorités, du niveau central au niveau local. Toutefois, on a manqué l'occasion de l'élargir. Même si on a recueilli des données concernant l'utilisation des centres par la communauté, elles n'ont pas été analysées pour vérifier si les personnes défavorisées à cause de leur sexe, âge, position géographique, revenus et autres facteurs utilisaient réellement ces services. Des obstacles à l'accès, liés au genre et autres auraient pu être abordés à travers des interventions supplémentaires si cette information avait été recueillie.

En **Bulgarie**, le PNUD a soutenu la mise en place de points d'accès à Internet pour les citoyens à travers des télécentres, universités, zones rurales et centres d'emploi. La plupart des centres communautaires polyvalents ont été implantés dans des zones lointaines ou économiquement défavorisées afin d'améliorer la prestation de services aux pauvres. Parmi les clients se trouvent de petits chefs d'entreprise, agriculteurs, chômeurs, étudiants, enseignants, ONG et citoyens ordinaires. Les interventions étaient destinées à autonomiser les femmes et les hommes afin d'assurer un accès et une participation équitables. Ici aussi on a besoin de plus de données, eu égard aux conclusions en matière d'analyse de genre, sur la manière dont ces programmes autonomisent spécifiquement les femmes et les hommes.<sup>5</sup>

dans le cadre des programmes d'e-gouvernance. L'aptitude des citoyens et parties prenantes à influencer les politiques et l'allocation de ressources conformément à leurs besoins peut augmenter s'ils sont mieux équipés pour entrer en contact avec les gouvernements à travers les différents moyens interactifs qu'offrent actuellement les TIC anciennes et nouvelles.

Il est aussi important de comprendre les effets éventuels des rôles sexuels sur la participation à

la gouvernance locale, par exemple en créant des possibilités pour les hommes et les femmes de créer d'autres systèmes de mise en réseau des TIC à base communautaire fondés sur les réseaux humains existants. Cela représente un point essentiel et la tendance générale consiste à créer des réseaux TIC parallèles qui finissent par concurrencer les anciens.

Le cadre social et politique existant est un déterminant important des possibilités pour la mise en réseau à travers les TIC. La volonté politique est essentielle au démarrage de tout processus de participation électronique. Toutefois, il ne s'agit pas simplement d'un processus descendant. La mise en réseau ascendante destinée à une action collective du peuple peut attirer l'attention du gouvernement sur des questions spécifiques soulevées par les communautés, notamment durant les campagnes électorales.

A titre d'exemple, la stabilité politique peut influencer le niveau de sécurité ressenti par les gens pour se rendre aux cafés Internet, centres communautaires ou autres endroits où les TIC sont disponibles. Même dans un environnement sûr du point de vue politique, la sécurité physique des hommes et des femmes et leur liberté de déplacement vers les sites où les TIC sont disponibles sont des éléments importants à garder à l'esprit. Par exemple, les opportunités de mise en réseau des femmes pourraient être améliorées si les responsables de la sécurité publique étaient formés pour être sensibles aux questions de genre dans le maintien de l'ordre et pour faciliter l'accès des femmes aux services. Il se peut que les femmes soient limitées dans leur utilisation des centres d'accès publics si d'autres utilisateurs sont en train de télécharger un contenu choquant.

Outre les rôles et attentes sexuels identifiés par la société, d'autres facteurs peuvent aussi encourager ou décourager la participation publique des femmes. On peut citer par exemple la représentation médiatique des hommes et des femmes ou la discrimination à l'encontre des membres de groupes ethniques donnés.

### **ENCADRÉ 3. COMBLER LES ÉCARTS ENTRE LES SEXES À TRAVERS LES RÉSEAUX TIC DANS LA RÉGION ARABE**

Le Programme des Technologies de l'information et des Communications au service du développement dans la région arabe (ICTDAR) promeut l'utilisation des TIC pour améliorer la reddition de comptes par le gouvernement, réduire le coût de la prestation de services, soutenir l'amélioration des marchés publics, améliorer l'efficacité et promouvoir une démocratie participative accrue. L'initiative comprend le soutien des services électroniques pour aider les États arabes à aborder les défis majeurs auxquels ils sont actuellement confrontés en termes de développement économique, d'emploi et de population (e-Government at Arab Sharing Portal e-gov@ASP).

Un service spécialisé a été mis en place pour soutenir les droits des femmes et des enfants à travers l'accès à l'information (ICTDAR - WRCATI). Il vise à développer l'aptitude des femmes à accéder à des connaissances à travers l'utilisation des TIC, à travailler en réseau de façon plus efficace et à accéder aux possibilités de création de revenus. L'initiative vise aussi à fournir une série complète d'informations juridiques aux femmes pauvres à travers des sites web et CD, à répondre à leurs questions et à leur fournir des informations sur les tribunaux de la famille, par exemple, tout en prenant en compte des questions comme le faible niveau d'alphabétisme chez de nombreuses femmes. Au Yémen, par exemple, une ONG locale oeuvrant pour les droits des femmes et la formation de cadres utilise les ressources fournies par le WRCATI. Étant donné que les taux d'alphabétisme des femmes figurent parmi les plus bas de la région, des animateurs sont sur place pour permettre aux femmes d'accéder aux informations concernant leur droit à la propriété, à la garde des enfants, etc. Les femmes participant à cette initiative sont donc dotées des connaissances juridiques requises pour communiquer au gouvernement leurs priorités en matière de prestation de services sur ces questions.

## Accès aux TIC

**LES FEMMES ONT PLUS DE CHANCES D'AVOIR UN ACCÈS LIMITÉ AUX TIC ET POURRAIENT ÊTRE CONFRONTÉES À DES NIVEAUX DE CONNECTIVITÉ PLUS BAS.**

Sans l'accès physique aux réseaux TIC et la possibilité de les exploiter de manière efficace, les citoyens et organisations communautaires ne peuvent pas utiliser les TIC pour renforcer la possibilité de participer aux processus démocratiques plus larges. Les programmes du PNUD soutiennent la connectivité et l'accès en aidant à établir des centres communautaires polyvalents, investissant dans les technologies de mise en réseau et développant l'aptitude des gens à utiliser les TIC à différents niveaux.

Les différences entre les sexes ont une incidence sur les opportunités et défis liés à la connectivité et à l'accès. Par exemple, des investissements supplémentaires dans l'alphabétisation des femmes pourraient être requis pour aborder les obstacles en matière d'alphabétisme qui entravent leur accès fondamental aux TIC. Ou bien les femmes pourraient avoir besoin d'une formation accrue dans l'utilisation des logiciels. Les horaires de travail rigides des hommes dans le secteur formel et le double fardeau du travail ménager et salarié pour les femmes pourraient limiter leur accès aux TIC. En outre, la plupart des pauvres auront des frais de transport et seront moins enclins que les autres à investir dans l'accès aux TIC, à moins que le contenu ne soit pertinent pour leur situation et contexte.

L'accès égal par les femmes et les hommes aux TIC en dehors de la maison, comme dans les cafés Internet ou endroits similaires, pourrait être fonction de leur liberté de déplacement ; en effet dans plusieurs communautés les hommes jouissent traditionnellement de plus de liberté que les femmes. Pour les femmes en particulier, l'existence de lieux communautaires sûrs et accueillants est souvent un facteur déterminant de l'accès. On a constaté que la présence d'organisations communautaires et de la société civile renommées contribue considérablement à améliorer l'accès par les femmes et autres groupes marginalisés.

Les principales questions à prendre en compte au moment de la mise en place des TIC sont



l'infrastructure, les types de TIC, le coût et la capacité.

- **Infrastructure** : il se peut que les lieux pauvres ou lointains manquent d'électricité pour se connecter aux TIC et que les signaux de télévision et de radio n'atteignent pas l'ensemble de la population à travers le pays. La connectivité et l'accès peuvent être déterminés par la distance du trajet et dépendent également de facteurs comme la qualité et la proximité des routes et la disponibilité d'un service de transport sûr, fiable et peu coûteux. Toutefois, bien que l'infrastructure soit une condition préalable, elle ne doit pas être la finalité d'une intervention programmatique. Il s'agit plutôt d'un moyen de réaliser d'autres objectifs comme la prestation de services de base et la mise en réseau.



Les différences entre les sexes ont une incidence sur les opportunités et défis liés à la connectivité et à l'accès. Par exemple, des investissements supplémentaires dans l'alphabétisation des femmes pourraient être requis pour faire face aux obstacles en matière d'alphabétisme qui entravent leur accès fondamental aux TIC. Ou bien les femmes pourraient avoir besoin d'une formation accrue dans l'utilisation des logiciels.



- **Types de TIC :** à la maison ou au sein de la communauté, les types de TIC disponibles—télévisions, radios, téléphones mobiles, ordinateurs, etc.—et les personnes habilitées à les utiliser peuvent dépendre de

la personne qui gère les recettes du foyer. Dans la plupart des contextes il subsiste encore une croyance selon laquelle les hommes sont les premiers responsables des recettes du foyer.

#### **ENCADRÉ 4. ACCÈS AUX TIC POUR L'E-GOUVERNANCE : LE RÉSEAU PEOPLE FIRST AUX ILES SALOMON**

Les Iles Salomon comportent environ 850 îles, la plupart sous-développées, s'étendant sur une zone étendue du Pacifique. Le pays a traversé une période de troubles ethniques et l'économie est près de l'effondrement total. Actuellement les deux seuls moyens de communication avec le monde extérieur pour la plupart des lieux lointains sont les radios ondes courtes et les téléphones satellites. Lorsqu'on utilise les radios ondes courtes pour la communication vocale, elles nécessitent souvent des heures de mise en file d'attente et d'essais répétés, parfois en vain et à un coût qui est toujours trop élevé pour les populations rurales vivant dans une économie essentiellement non monétaire et de subsistance. La confidentialité est impossible. Les téléphones satellites, lorsqu'ils sont disponibles, se trouvent bien au-delà des moyens financiers de la majorité de la population, quelle que soit la destination appelée.

Le réseau *People First* (PFnet) promeut le développement rural et le renforcement de la paix en offrant une connectivité rurale abordable et durable et en facilitant l'échange d'information entre les parties prenantes et les communautés dans l'ensemble des Iles Salomon.<sup>6</sup> Avec le soutien du PNUD et du système de l'ONU, il a établi un système de communication rurale en pleine croissance sur la base du courrier électronique sans fil, sur la bande HF qui appartient pleinement à la communauté. Les stations de courrier électronique de la communauté PFnet sont le seul lien avec le monde extérieur, donnant aux communautés participantes l'accès à la santé, aux services publics et à l'éducation et facilitant le contact essentiel avec la famille et les pairs professionnels.

PFnet prête une attention particulière à l'équité entre les sexes et à la gouvernance démocratique, aidant les femmes, notamment les femmes rurales défavorisées, à se mettre en réseau, à accéder aux services les concernant et à prendre contact avec des groupes de femmes. Il développe aussi les compétences de beaucoup d'autres partenaires du développement pour se mettre en réseau, notamment vers et à partir des zones rurales. Un réseau rural de stations de courrier électronique se situe sur des îles lointaines à travers le pays, hébergé généralement dans des cliniques provinciales, écoles ou autres installations publiques accessibles et sûres. La pleine appropriation communautaire du système promeut l'accès par la communauté à une information pertinente pour la culture locale.

- **Coûts des TIC** : il se peut que les femmes et les hommes pauvres résidant dans des zones lointaines ne disposent pas de ressources suffisantes pour se payer les nouvelles technologies et les coûts connexes comme l'abonnement à Internet ou aux services téléphoniques cellulaires. Les femmes en particulier ont généralement des revenus inférieurs à ceux des hommes. Toutefois, il convient de noter que le coût des TIC est en train de plonger en termes réels, tandis que les types de technologies sont de plus en plus puissants et peuvent avoir une portée mondiale.
- **Capacité** : mesure selon laquelle les opportunités éducatives et de formation disponibles aux femmes et aux hommes varient dans différentes sociétés. Le fait de régler le problème de l'analphabétisme est une étape importante vers le renforcement des compétences des utilisateurs dans le domaine des TIC et il faut offrir une formation afin d'améliorer les compétences des populations, notamment des femmes, en dactylographie, ainsi que leur aptitude à utiliser différents logiciels. Etant donné que le contenu du web est essentiellement en anglais et dans d'autres langues non locales, un autre aspect important à prendre en compte est la possibilité pour les hommes et les femmes d'apprendre d'autres langues ou la possibilité de développer le contenu en langues locales. Le financement et le soutien du gouvernement et des organisations de la société civile (OSC) s'avèrent essentiels pour parvenir à l'égalité en termes d'accès aux TIC et d'utilisation.

### Accès à l'information à travers les TIC

**IL APPARTIENT AUX GOUVERNEMENTS NON SEULEMENT DE FOURNIR PLUS D'INFORMATIONS MAIS AUSSI DE S'ASSURER QUE LES INFORMATIONS SONT PRÉSENTÉES DANS UNE GAMME DE FORMATS APPROPRIÉS POUR LES HOMMES ET LES FEMMES.**

Les programmes du PNUD soutiennent l'utilisation des TIC pour fournir des méthodes rapides et relativement peu coûteuses de diffusion et d'échange d'informations. Parmi les domaines de soutien on peut citer les médias à base de TIC, le développement de contenus en langues locales, la protection d'informations dans le domaine public et les lois sur le droit à l'information, y compris à l'information numérique.

Toutefois, eu égard aux besoins différents des femmes et des hommes en termes d'informations et de services publics, le contenu et le mode de communication des informations publiques doivent être adaptés pour autonomiser aussi bien les hommes que les femmes et en particulier les hommes et femmes pauvres pour accéder à leurs droits et services. Par exemple, les femmes et les hommes peuvent être plus disposés à accéder à des informations à travers les TIC lorsqu'ils se voient représentés, ainsi que les questions les concernant, dans différents médias. Afin de s'autonomiser les femmes pourraient avoir besoin de voir plus de modèles dans les médias, sous forme de personnalités et webmestres féminins et de commentatrices ou invitées qui peuvent aborder des questions clés en matière d'égalité



Afin de s'autonomiser les femmes pourraient avoir besoin de voir plus de modèles dans les médias, sous forme de personnalités et webmestres féminins, de commentatrices ou invitées qui peuvent aborder des questions clés en matière d'égalité entre les sexes.



## ENCADRÉ 5. LE RÉSEAU DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU HONDURAS

Le *Red de Desarrollo Sostenible de Honduras* (RDS) a été créé en 1994 avec le soutien du PNUD. Il se considère « le système d'information de la société civile », mettant en contact les détenteurs de l'information et ceux qui en ont besoin et mettant les personnes nécessiteuses en contact avec les ressources. RDS a obtenu une reconnaissance locale et internationale lorsque ses réseaux ont permis à l'Etat et à la société civile de répondre beaucoup plus rapidement à la suite du cyclone Mitch en 1998 et a permis à l'information provenant d'agences extérieures d'atteindre les acteurs locaux. Le nombre de ses abonnés a par la suite monté en flèche. Au début de cette décennie, l'ONG offrait des services électroniques et l'accès Internet à 449 organisations à travers les 18 provinces du Honduras, dont 60 pour cent étaient des ONG (Hijab, 2001).

Les listes de discussion de RDS ont permis aux ONG de partager leur expérience dans des domaines spécifiques tels que la dette extérieure, la transparence gouvernementale et les efforts pour éliminer la corruption, ainsi que la reconstruction, le genre, l'environnement, etc. Les ONG attachent du prix à la possibilité d'accéder à de l'information et de se mettre en contact avec d'autres organisations locales et internationales au sujet de leurs projets pilotes.

Non seulement RDS offre-t-il des services abordables mais il apporte une valeur ajoutée en matière de formation et de préparation de contenu. Au début les femmes étaient plus au courant de la technologie que les hommes, l'ayant d'abord utilisée en qualité de secrétaires et sept des dix formateurs RDS de l'époque étaient des femmes. RDS travaille aussi avec les artisans, dont la plupart sont des femmes, pour leur permettre de vendre leurs produits à travers Internet. Le projet comprend aussi l'amélioration des processus de production afin d'assurer la compétitivité des produits sur les marchés étrangers.

entre les sexes. De plus, les TIC ont créé des voies nouvelles et ouvertes pour l'émergence de médias indépendants susceptibles de fournir aux communautés locales des informations favorables aux pauvres et liées à l'égalité entre les sexes et aux droits des femmes.

L'offre de contenus en langues locales est une première étape importante pour rendre les

avantages potentiels des TIC plus visibles aux populations, notamment afin d'encourager les citoyens à participer activement à la gouvernance et aux politiques de développement. De plus, le contenu lui-même doit être analysé selon une perspective de genre. La présentation a aussi des implications en matière de genre—les informations et questions doivent être présentées d'une manière facile à comprendre et à utiliser par les hommes et les femmes, ainsi que les pauvres.

Par exemple, le PNUD a soutenu une consultation multipartite organisée par le Ministère de l'Information et de la Radiotélévision d'Inde, qui a contribué à une politique révisée sur le contenu médiatique. Il en résulte que la politique révisée a permis aux OSC de créer un contenu et de diffuser des programmes pertinents sur le plan social pour la consommation locale. Le BP du PNUD a par la suite utilisé la radio communautaire en tant qu'élément central de ses programmes de mobilisation sociale et de décentralisation.<sup>7</sup> Un autre exemple excellent de l'offre de formation, du développement d'un contenu local et de la mise en réseau provient du Honduras, comme le démontre l'Encadré 5.

Près de trente pays en développement ont voté des lois relatives à la Liberté de l'Information et cela constitue un premier pas vers l'amélioration de l'accès public aux archives et informations gouvernementales et publiques. Toutefois, en ce qui concerne la mise en œuvre de ces lois, la principale préoccupation consiste à s'assurer que l'accès à ces ressources est à la fois simple et libre pour les citoyens et les parties prenantes en général et les femmes et les groupes marginalisés en particulier. En termes de contenu, les lois concernant la Liberté de l'Information doivent aussi inclure un accès libre à l'ensemble des données et ressources numériques produites par les gouvernements.



# 4

## Points d'entrée pour les programmes sur le genre et d'e-gouvernance

Cette section présente une série de points d'entrée pour tenir compte du genre dans les programmes d'e-gouvernance du PNUD. Il porte sur les cinq domaines d'e-gouvernance mis en évidence dans les sections précitées. Comme signalé auparavant ces domaines présentent des défis différents pour les hommes et les femmes qu'il conviendra de traiter ouvertement du point de vue des TIC et de l'égalité entre les sexes.

### Conception et mise en œuvre de politiques

- **Accroître la présence et la participation active des femmes dans les comités de planification de politiques pour les stratégies et programmes nationaux d'e-gouvernance** constitue le premier pas vers la

création d'un environnement de politique générale favorisant l'égalité entre les sexes. Cela peut être complété en faisant aussi participer les femmes à la formulation de stratégies nationales de TIC pour le Développement, ainsi que, éventuellement, aux plans de développement en matière de réduction de la pauvreté et autres.

- **S'assurer que les participants hommes et femmes du processus de politique générale comprennent l'impact des rôles et relations sexuels sur la e-gouvernance** et qu'ils disposent des compétences et informations requises pour participer à ces discussions de politique générale.
- **Renforcer la capacité des partenaires du PNUD et de l'organisation elle-même** d'acquérir les compétences requises pour comprendre les différents impacts de l'e-gouvernance sur les femmes et les hommes. Les sensibiliser aux engagements internationaux et nationaux liés à l'égalité entre les sexes, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), les OMD et le Plan d'action du SMSI pour la promotion de la société de l'information dans les pays en développement.
- **Lier les stratégies et programmes de réforme de l'administration publique aux stratégies d'e-gouvernement** et assurer l'implication des parties prenantes et de fonctionnaires femmes et hommes dans leur conception et mise en œuvre.
- **Surveiller les politiques d'e-gouvernance** (à travers des outils et solutions de TIC sur mesure) afin d'évaluer leur impact sur les femmes et les hommes et l'égalité d'accès aux opportunités et ressources, ainsi que leur impact sur les groupes pauvres et défavorisés en général. Cela peut aussi comprendre la production de données ventilées par sexe pour les options de politique.
- **Surveiller le recrutement des femmes et des hommes au sein des institutions gouvernementales au niveau national et local et à travers une gamme de domaines programmatiques**, aussi bien en termes de nombres que de fonctions. Les TIC peuvent être utilisés pour surveiller l'égalité entre les sexes dans les nominations, les promotions, les voyages d'étude et l'attribution de responsabilités, entre autres.

### Prestation de services électroniques

- **Favoriser la participation de différents groupes d'hommes et de femmes à la sélection de services publics prioritaires** et à la fourniture d'informations en retour sur leur qualité, y compris si ou non ces services répondent aux besoins réels des femmes et des hommes.
- **Accorder une priorité aux services électroniques qui abordent les besoins spécifiques des femmes** et qui sont les plus soucieux des questions liées à



l'égalité entre les sexes. C'est notamment le cas de la prestation de services locaux étant donné que les femmes, les parties prenantes et les communautés ont généralement des relations beaucoup plus étroites avec les collectivités locales que les autres niveaux de gouvernement et souvent plus de chances d'exprimer leurs besoins et préoccupations au niveau local.

- **Surveiller l'accès aux services gouvernementaux à travers de solutions TIC spécialisées** afin d'assurer que l'introduction de programmes d'e-gouvernance ne perpétue pas la discrimination sexiste.
- **Faire une analyse de genre au moment de formuler les initiatives d'e-justice** afin d'aider les partenaires à comprendre la manière dont on peut interdire l'accès des femmes aux systèmes de justice formels et informels et comment l'e-justice peut aider à y remédier.
- **Soutenir la conception et l'établissement de bases de données juridiques ainsi qu'une analyse de genre de leurs implications**, qui pourront être mises à la disposition des juges, avocats, bureaux de médiation, médias et citoyens et actualisées au fur et à mesure des changements de la législation.
- **Soutenir les commissions parlementaires afin qu'elles puissent se mettre en réseau et promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes à travers leurs différents domaines de travail**—budgets, réforme des lois, secteurs de sécurité—et surveiller la mise en œuvre dans les

domaines clés par exemple l'accès à la terre, le droit du travail et l'accès à la justice.

- **Créer et renforcer des partenariats novateurs avec les OSC et petites entreprises dirigées par des femmes** afin d'amener les services publics de base aux secteurs mal desservis.

### Participation électronique et mise en réseau

- **Encourager la participation communautaire, notamment par les femmes, à la hiérarchisation des besoins et lacunes critiques** afin d'améliorer l'efficacité et la transparence des priorités d'e-gouvernance.
- **Utiliser les nouvelles et anciennes TIC pour mettre en valeur les réseaux existants ou aider à en créer de nouveaux**, en particulier ceux qui représentent les femmes ou promeuvent l'égalité entre les sexes. Éviter de créer des réseaux TIC « parallèles » susceptibles de miner les réseaux humains et organisations existants.
- **Utiliser les nouvelles et anciennes technologies pour renforcer les voies de communication entre les citoyens et gouvernements** (les collectivités locales en particulier) afin d'aborder les questions liées à l'inégalité entre les sexes. A cette même fin, créer de nouvelles voies de communication susceptibles de faciliter un rôle accru pour les femmes et les défenseurs de l'égalité des sexes dans les processus locaux de gouvernance.
- **Etablir des systèmes de vote électronique à interfaces multilingues et vocales pour attirer de nouveaux électeurs** et pour permettre aux femmes et hommes pauvres et analphabètes de voter aux élections nationales et locales.
- **Créer des réseaux, sites web et autres moyens électroniques pour mettre les parlementaires en relation avec les membres de leur circonscription au niveau national et local** impliqués dans la lutte pour l'égalité entre les sexes—et soutenir les réseaux de citoyens afin de mobiliser et d'accroître le nombre de personnes entrant en contact avec leurs représentants élus.

### Accès aux TIC

- **Développer les compétences locales et les compétences en TIC, en particulier chez les femmes et les pauvres.** Cela comprend également la sensibilisation des femmes et des hommes aux possibilités potentielles offertes par les TIC notamment en aidant les

citoyens à participer aux processus de gouvernance et à accéder à l'information.

- **Identifier et utiliser des technologies de pointe abordables pour les femmes et autres groupes défavorisés**, comme les téléphones cellulaires, téléphones intelligents et assistants numériques personnels permettant l'utilisation mobile et l'accès aux services et à l'information publique.
- **Promouvoir l'utilisation partagée des TIC entre les femmes et autres groupes vulnérables afin d'accroître leur accès aux réseaux TIC.** Cela ne devrait pas être limité aux télécentres ou kiosques publics mais inclure les appareils mobiles susceptibles d'être personnalisés pour un accès multiutilisateur.
- **Soutenir la mise en place de réseaux ouverts dans les zones pauvres et rurales** susceptibles de faciliter l'accès et de réduire les coûts tout en promouvant l'appropriation par les femmes et leur participation aux réseaux. Ces réseaux pourraient appartenir à la communauté et seraient donc viables à partir de leur mise en place.
- **Promouvoir l'utilisation de technologies dans les langues locales** pour faciliter ainsi le flux d'informations liées au genre parmi les communautés locales. Autrement, soutenir les technologies utilisant des interfaces multimédia qui ne nécessitent pas de compétences avancées en matière de technologies de l'information ou d'alphabétisme.

### Accès à l'information à travers les TIC

- **Promouvoir la production et diffusion de contenu local en langues locales par les populations locales, en particulier les femmes et les pauvres.** Le contenu local devrait mettre en évidence des questions spécifiques liées à l'autonomisation des femmes et aux inégalités entre les sexes.
- **Aider à la création de nouveaux médias pour diffuser des informations sur les principales préoccupations** à travers une gamme de moyens électroniques et de diffusion ; utiliser les mêmes voies interactives pour capter et diffuser les questions de genre.
- **Soutenir le médiateur national, les bureaux des droits humains ou commissions anti-corruption dans le cadre de l'utilisation des TIC pour mieux surveiller et diffuser les questions et informations liées au genre.** Ces réseaux peuvent aussi être utilisés par les femmes et les hommes pour partager ces questions liées au genre, par exemple, à travers les bureaux provinciaux connectés par le biais des



Si la e-gouvernance n'est sûrement pas la panacée, elle offre néanmoins aux femmes comme aux hommes des moyens novateurs de traiter les inégalités et participer aux processus de gouvernance.



réseaux de TIC et soutenus par les organisations communautaires locales.

- **Aider les parlementaires et leurs conseillers dans l'utilisation des TIC pour contrôler les dépenses budgétaires par sexe** et accéder aux informations des pays où la programmation favorisant l'égalité entre les sexes a été utilisée. Ils pourraient aussi se servir d'Internet et d'autres outils pour développer des agendas législatifs tenant compte des sexospécificités.
- **Utiliser les TIC pour surveiller les impacts du dégraissage et autres réformes gouvernementales sur les femmes, les hommes et les pauvres de tous âges**, afin que, lorsque ces réformes sont préjudiciables à certains groupes, d'autres solutions puissent être proposées dès que possible. Les organisations de femmes peuvent utiliser les TIC pour surveiller ces changements et exiger la reddition de comptes.
- **Soutenir la mise en œuvre de lois relatives à la liberté de l'information promouvant l'accès facile à l'information chez les femmes et les groupes marginalisés** et offrant un accès sécurisé et des mesures de confidentialité requises pour que les femmes et ces groupes puissent utiliser de façon efficace les services publics fournissant cette information.



Le message clé de cette étude c'est que l'analyse de genre doit être effectuée à chaque étape des programmes afin d'identifier la discrimination sexiste réelle ou potentielle et d'assurer la prise en compte des considérations de genre dans l'ensemble des interventions. Le genre ne sera intégré à tous les domaines programmatiques que lorsque le PNUD et ses partenaires aborderont directement les questions d'égalité entre les sexes dans leur travail.

Si la e-gouvernance n'est sûrement pas la panacée, elle offre néanmoins aux femmes comme aux hommes des moyens novateurs de traiter les inégalités et de participer aux processus de gouvernance. La e-gouvernance peut fournir de nouvelles approches et solutions aux problèmes spécifiques en matière de gouvernance, tout en créant de nouveaux moyens de favoriser le développement et de promouvoir la gouvernance démocratique. Toutefois, son potentiel transformatif ne peut être pleinement réalisé que lorsque l'on identifiera et traitera clairement les inégalités spécifiques entre les sexes. L'e-gouvernance à elle seule ne peut pas faire de l'égalité entre les sexes une réalité.

# Ressources

## Documents divers du PNUD sur l'e-gouvernance

PNUD. Fiche d'information : The Peoples' Voice. Bangladesh : 2005. <http://www.un-bd.org/undp/factsheets/Election.pdf>.

\_\_\_\_\_. *E-governance Service Delivery in India and South Africa*. Elaboré par Raúl Zambrano et Pierre Dandjinou. Bureau des Politiques de Développement, Groupe de Gouvernance démocratique : New York, 2007. <http://sdnhq.undp.org/~raul/egov/propoor/e-gov-4-the-poor-paper-final.pdf>.

\_\_\_\_\_. *Empowering Parliaments through the Use of ICTs*. Elaboré par Henrik Olesen, Raúl Zambrano et Valentina Azzarello. Bureau des Politiques de Développement, Groupe de Gouvernance démocratique : New York, 2006. <http://sdnhq.undp.org/e-gov/e-parl.html>.

\_\_\_\_\_. *E-governance Practice Note*. (Avant-projet). 2006.

\_\_\_\_\_. *Report on Mapping UNDP's E-governance Projects: E-governance and Access to Information via ICT*. Elaboré par Valentina Azzarello. 2005. <http://sdnhq.undp.org/e-gov/mapping/UNDP-egovernance-mapping-report.pdf>.

\_\_\_\_\_. *Report on e-governance Sub-Practice Event*. Dakar (Sénégal) : 1-3 septembre 2005. <http://sdnhq.undp.org/egov/e-gov-report-final.pdf> et Executive Summary, <http://sdnhq.undp.org/egov/e-gov-exec-summm.pdf>.

\_\_\_\_\_. *ICT for Development Observatory – E-governance*. <http://sdnhq.undp.org/perl/news/articles.pl?do=browse&categories=8>.

\_\_\_\_\_. *A Guide to Measuring the Impact of Right to Information Programmes: Practical Guidance Note*. Elaboré par Andrew Puddephatt. Centre d'Oslo pour la Gouvernance, Groupe de Gouvernance démocratique : Oslo, 2006.

\_\_\_\_\_. *Right to Information. Practical Guidance Note*. Elaboré par Andrew Puddephatt. Centre d'Oslo pour la Gouvernance, Groupe de Gouvernance démocratique: Oslo, 2004. [http://www.undp.org/governance/docs/A2I\\_Guides\\_RighttoInformation.pdf](http://www.undp.org/governance/docs/A2I_Guides_RighttoInformation.pdf).

\_\_\_\_\_. *Civic Education: Practical Guidance Note*. Elaboré par Chris McInerney. Centre d'Oslo pour la Gouvernance, Groupe de Gouvernance démocratique : Oslo, 2004. [http://www.undp.org/governance/docs/A2I\\_Guides\\_Civic%20education.pdf](http://www.undp.org/governance/docs/A2I_Guides_Civic%20education.pdf)

\_\_\_\_\_. *Sustainable Development Networking Programme (SDNP): Report of an independent external assessment*. Elaboré par Sean O'Siochru et Richard Labelle. Bureau des Politiques de Développement : New York, 2004. <http://www.sdn.undp.org/docs/evals/SDNP-assessment-report-Final.pdf>. [http://www.undp.org/oslocentre/docs/06/A%20Guide%20to%20Measuring%20the%20Impact%20of%20Right%20to%20Information%20Programmes%20-%20final%20\(11%2004%2006\).pdf](http://www.undp.org/oslocentre/docs/06/A%20Guide%20to%20Measuring%20the%20Impact%20of%20Right%20to%20Information%20Programmes%20-%20final%20(11%2004%2006).pdf).

\_\_\_\_\_. *Pro-Poor Public Service Delivery with ICTs: Making local e-governance work towards achieving the Millennium Development Goals*. Programme Asie-Pacifique d'Information sur le Développement (APDIP), Bangkok : e-Note No 11, 2007. <http://www.apdip.net/apdipenote/11.pdf/view>.

\_\_\_\_\_. *Empowering the Poor: Information and Communications Technology for Governance and Poverty Reduction – A Study of Rural Development Projects in India*. Elaboré par Roger Harris et Rajesh Rajora. APDIP : Bangkok, 2007. <http://www.apdip.net/publications/ict4d/EmpoweringThePoor.pdf>.

\_\_\_\_\_. *Paving the Road towards Pro-Poor E-governance – Findings and Observations from Asia-Pacific Case Studies*. Elaboré par Subhash Batganar. APDIP: Bangkok, 2007. <http://www.apdip.net/projects/egovernment/capblg/casestudies/Overview.pdf>.

\_\_\_\_\_. *Electronic Governance Platform for Enhanced Service Delivery in the SACI Sub region: Analysis and Strategy Report*. Centre régional de Service pour l'Afrique orientale et australe - Initiative de renforcement des capacités de l'Afrique australe (SACI) : décembre 2005. [http://www.undp-saci.co.za/documents/e-gove\\_main\\_report.pdf](http://www.undp-saci.co.za/documents/e-gove_main_report.pdf).

\_\_\_\_\_. *What and Whose e-Government We Want? An End-User's Dimension of e-Services*. Elaboré par Yuri Misnikov. Centre régional de Service de Bratislava : Bratislava, 2005. [http://sdnhq.undp.org/egov/papers/what\\_egov\\_prague.pdf](http://sdnhq.undp.org/egov/papers/what_egov_prague.pdf).

Centre des Nations Unies pour le Développement régional, en collaboration avec le PNUD, APDIP. *Pro-Poor E-governance. Dialogue sur le Développement régional* 27, 2 (automne 2006). <http://www.uncred.or.jp/pub/recentpu.htm#rdd>.

## Documents divers du PNUD et de l'ONU sur le Genre et les TIC

ONU. *La Déclaration sur l'élimination de la Violence à l'égard des femmes*. A/RES/48/104. 1993. <http://www1.umn.edu/humanrts/instree/e4devw.htm>

Comité permanent interorganisations de l'ONU. *Guidelines on the Prevention of Gender-Based Violence in Humanitarian Settings*. ONU : New York, 2005. [http://www.womenwarpeace.org/issues/violence/GBV\\_Guidelines\\_English.pdf](http://www.womenwarpeace.org/issues/violence/GBV_Guidelines_English.pdf)

ONU/ CES. 52e Session du CES, 1997. <http://www.un.org/womenwatch/asp/user/list.asp?ParentID=10314>

ONU/ OSAGI. *Concepts and Definitions* (n.d.). <http://www.un.org/womenwatch/osagi/conceptsanddefinitions.htm>

Nations Unies. *Women 2000 and Beyond. Gender Equality and Empowerment of Women through ICT*. Division de la Promotion de la Femme, Département des Affaires économiques et sociales : New York, septembre 2005. <http://www.un.org/womenwatch/daw/public/w2000-09.05-ict-e.pdf>.

\_\_\_\_\_. *Creating an Outer Circle in the Digital World: Participation of Women in the E-government System*. Elaboré par Baharul Islam, UNECA pour une réunion du Groupe d'experts sur la participation égale des femmes et des hommes aux processus décisionnels, en mettant l'accent sur la participation politique et la gestion. 24-27 octobre 2005, EGM/EPWD/2005/OP.2. Division de la Promotion de la Femme, Département des Affaires économiques et sociales : New York, le 12 décembre 2005. [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/eql-men/docs/OP.2\\_Creating\\_an\\_Outer\\_Circle\\_in\\_the\\_Digital\\_World.pdf](http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/eql-men/docs/OP.2_Creating_an_Outer_Circle_in_the_Digital_World.pdf).

\_\_\_\_\_. *Information and communication technologies and their impact on and use as an instrument for the advancement and empowerment of women*. Rapport de la Réunion du Groupe d'experts, Rapport EGM/ICT/2002/Séoul, République de Corée, 11 – 14 novembre 2002. Division de la Promotion de la Femme, Département des Affaires économiques et sociales : New York, 23 décembre 2002. <http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/ict2002/reports/EGMFinalReport.pdf>.

PNUD. *Points d'entrée rapides sur l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes dans les groupes de gouvernance démocratique*, Elaboré par Nadia Hijab, dans la série *Document de référence sur le genre et la Gouvernance démocratique*, No 1. Groupe de Gouvernance démocratique, Bureau des Politiques de Développement : New York, 2007.

\_\_\_\_\_. *Gender and ICT*. Programme Asie-Pacifique d'Information sur le Développement (APDIP), Bangkok, 2007. <http://www.apdip.net/publications/iespprimers/eprimer-gender.pdf>.

\_\_\_\_\_. *Gender in the Information Society: Emerging Issues*. Programme Asie-Pacifique d'Information sur le Développement (APDIP), Bangkok, 2007. <http://www.apdip.net/publications/ict4d/GenderIS.pdf>.

\_\_\_\_\_. *Communication for Empowerment: Developing Media Strategies in Support of Vulnerable Groups. Practical Guidance Note*. Elaboré par James Deane, Elizabeth McCall et Alexandra Wilde. Centre d'Oslo pour la Gouvernance, Groupe de Gouvernance démocratique : Oslo, mars 2006. [http://www.undp.org/governance/docs/A2I\\_guides\\_communicationforempowerment.pdf](http://www.undp.org/governance/docs/A2I_guides_communicationforempowerment.pdf).

\_\_\_\_\_. *En Route to Equality: A Gender Review of National MDG Reports*. Equipe de l'Égalité des sexes, Bureau des Politiques de Développement : New York, 2005. <http://www.undp.org/gender/docs/en-route-to-equality.pdf>.

\_\_\_\_\_. *Gender Mainstreaming Tools Marketplace, Annotated Resources*. Centre de documentation/BHR/BOM & Groupe de l'égalité des sexes/BPD : New York, 2005. [http://www.undp.org/gender/tools\\_marketplace.doc](http://www.undp.org/gender/tools_marketplace.doc)

\_\_\_\_\_. *Bridging the Gender Divide: A Report on Gender and ICT in Central and Eastern Europe and the Commonwealth of Independent States*. Bureau régional pour l'Europe et le Commonwealth d'États indépendants, Bureau d'Europe centrale et orientale : Bratislava, 2004. [http://www.undp.kz/library\\_of\\_publications/files/4136-29175.pdf](http://www.undp.kz/library_of_publications/files/4136-29175.pdf).

\_\_\_\_\_. *Transforming the Mainstream: Gender in UNDP*. Elaboré par Nadia Hijab et Kristen Lewis. Equipe de l'Égalité des sexes, Bureau des Politiques de Développement : New York. 2003. <http://www.undp.org/women/docs/publication-transforming-the-mainstream.pdf>.

\_\_\_\_\_. *Note pratique sur l'égalité entre les sexes*. Elaboré par Jan Vandemoortele, Aster Zaoude et Dasa Silovic. Bureau des Politiques de Développement : New York, novembre 2002. [www.undp.org/women/docs/gender-9dec02.doc](http://www.undp.org/women/docs/gender-9dec02.doc)

\_\_\_\_\_. *People's Initiatives to Use IT for Development*, Note d'information pour le RDH 2001. Elaboré par Nadia Hijab. 2001. [http://hdr.undp.org/docs/publications/background\\_papers/hijab.doc](http://hdr.undp.org/docs/publications/background_papers/hijab.doc).

UNESCO. *Gender Issues in the Information Society*. Publications de l'UNESCO pour le Sommet mondial sur la Société de l'Information. Elaboré par Natasha Primo CI-2003/WS/05. Paris, 2003. [http://portal.unesco.org/ci/en/file\\_download.php/250561f24133814c18284feedc30bb5egender\\_issues.pdf](http://portal.unesco.org/ci/en/file_download.php/250561f24133814c18284feedc30bb5egender_issues.pdf).

\_\_\_\_\_. *UNESCO's Gender Mainstreaming Implementation Framework (GMIF) for 2002-2007*. UNESCO, Section Femmes et Egalité des Sexes : Paris, 2003. <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001318/131854e.pdf>

UNIFEM. *Bridging the Digital Gender Divide. A Review of ICT Initiatives that Focus on Disadvantaged Women in South Asia*. Chapitre 5: ICT and Women's Economic Empowerment: Critical Mandates for the Future. New York, 2004. [http://www.unifem.org.in/bridging\\_the\\_gender/Chapter5.pdf](http://www.unifem.org.in/bridging_the_gender/Chapter5.pdf).

UNIFEM et le Consortium international pour l'aide juridique (ILAC). *Report of the Conference on Gender Justice in Post-Conflict Situations*. (S/2004/862). UNIFEM/ ILAC : New York, 2004. <http://www.womenwarpeace.org/issues/justice/docs/conferencereport.pdf>

## Documents divers sur le Genre, les TIC et la e-gouvernance

Association pour les Droits de la femme et le Développement (AWID). *Why New Technology is a Women's Rights Issue*. Dans *Gender Equality and New Technologies*, No 7, mai 2004. <http://www.awid.org/publications/primers/factsissues7.pdf>.

Commonwealth Education Media Center for Asia and Commonwealth of Learning. *Women's Literacy and ICT : Lessons that Experience Has Told Us*. Elaboré par Anita Dighe et Usha Vyasulu Reddi. New Delhi, 2006. [http://www.cemca.org/CEMCA\\_Womens\\_Literacy.pdf](http://www.cemca.org/CEMCA_Womens_Literacy.pdf).

Digital Opportunity Channel. « Empowering women through ICT » 2006. <http://www.digitalloppportunity.org/article/view/129008/1/1138>.

DOT-COM Alliance. *Women and ICT Policy*. Dans *DOT-COMments E-newsletter*, Issue 19, March 2007. [http://www.dot-com-alliance.org/newsletter/article.php?article\\_id=122](http://www.dot-com-alliance.org/newsletter/article.php?article_id=122).

Comité électoral national d'Estonie. *I-voting pilot in Tallinn*. Comité électoral national d'Estonie, Estonie. 2005. [http://www.vvk.ee/english/pilot\\_jan05.html](http://www.vvk.ee/english/pilot_jan05.html)

Gender Links. *Cyberdialogues in South Africa. Making IT work for gender justice*. <http://www.genderlinks.org.za>.

Hafkin, Nancy et Sophia Huyer. *Cinderella or Cyberella: Empowering Women in the Knowledge Society*. Kumarian Press, Bloomfield, 2006.

Institut des Etudes de Développement. BRIDGE Development-Gender. *Gender and ICT. Overview Report*. Elaboré par Anita Gurumurthy. IDS : Brighton, septembre 2004. <http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/CEP-ICTs-OR.pdf>.

Malkia, Matti, Ari-Veikko Anttiroiko et Reijo Savolainen (éditeurs) *E-Transformation in Governance : New Directions in Government and Politics*. Idea Group Inc.: Hershey, PA: 2004.

Manzar, Osama (recueilli par). *E-governance and ICT's Status in Different States of India* (Andhra Pradesh, Karnataka, West Bengal, Delhi, Haryana, Kerala et Tamil Nadu, Madhya Pradesh, Orissa). (Recueilli par Osama Manzar, au Forum *Bytes for All Readers*). [http://www.bytesforall.org/Egovernance/html/egov\\_states.htm](http://www.bytesforall.org/Egovernance/html/egov_states.htm).

McCulley, Lucretia et Patricia Patterson. *Feminist Empowerment through the Internet*. dans *Feminist Collections*, No 17, 2 (Winter 1996): 5-6. <http://www.library.wisc.edu/libraries/WomensStudies/fc/fmccul.htm>.

Munyua, Alice W. *Positioning for Impact: Women and ICT Policy Making*. CRDI, Chapitre 13 de *At the Crossroads: ICT Policymaking in East Africa*, Beverle M. Lax Mutunga, Dorothy Nyong'o et Anthony J. Rodrigues (éditeurs). East African Educational Publishers/CRDI, 2005. [http://www.idrc.ca/en/ev-93062-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/en/ev-93062-201-1-DO_TOPIC.html).

Nath, Vikas. *Empowerment and Governance through Information and Communication Technologies: Women's Perspective dans Intl. Inform. & Libr.* No. 33 (2001): 317-339. <http://www.cddc.vt.edu/knownet/iilr-women-ict.pdf>.

OXFAM. *Gender and ICT's for Development: A Global Sourcebook: Dans Gender, Society & Development, Critical Reviews and Annotated Bibliographies Series*. KIT (Royal Tropical Institute) : Pays Bas et Oxfam: GB, 2005. [http://www.oxfam.org.uk/download/?download=http://www.oxfam.org.uk/what\\_we\\_do/resources/downloads/g\\_ict\\_d.pdf](http://www.oxfam.org.uk/download/?download=http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/resources/downloads/g_ict_d.pdf).

People First Network. *People First Network*. Iles Salomon (n.d.) <http://www.peoplefirst.net.sb/General/PFnet.htm>.

Policy Dialogue International Limited. *Engendering E-Government in Developing Countries*. Elaboré par Eva M. Rathgeber dans *E-gov Monitor*, le 8 mai 2006. <http://www.egovmonitor.com/node/5866>.

Reyes, Villanueva, Natasha Primo, Anriette Esterhuysen et Noortje Marres (cartographes). *Is e-governance a women's issue?* (n.d.) <http://www.issue-network.org/node.php?id=39>.

Spees, Pam. *Gender Justice and Accountability in Peace Support Operations*. International Alert : Londres, février 2004. [http://www.international-alert.org/our\\_work/themes/gender\\_peace\\_support.php](http://www.international-alert.org/our_work/themes/gender_peace_support.php)

Sutton, Jo. *E-governance : The Implications for Women's Organizations dans Womynsvoices*. <http://womynsvoices.ca/en/node/351>

Banque mondiale. *Engendering Information & Communication Technologies : Challenges & Opportunities for Gender-Equitable Development*. Groupe sur le Genre et le Développement et Département des technologies de l'information et des communications au niveau mondial, Banque mondiale : Washington, D.C., 2004. <http://siteresources.worldbank.org/INTGENDER/Seminar-Series/20260878/ictbrochure.pdf>.

Zambrano, Raúl. *E-governance and Development : Service Delivery to Empower the Poor*. dans *International Journal of Electronic Government Research*, v.4, numéro 2 (avril-juin 2008) : 1-11.

## Notes finales

1. Les TIC sont mentionnées dans le huitième Objectif du Millénaire pour le Développement sur la création de partenariats mondiaux pour le développement qui appelle à la création de partenariats mondiaux avec le secteur privé pour aider à donner à tous les peuples un accès aux avantages des nouvelles technologies. Toutefois, les TIC en général et la e-gouvernance en particulier sont aussi essentielles à la réalisation des autres OMD tels que l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.
2. « Gender and ICTs for Development: A global sourcebook » publié par KIT et OXFAM en 2005 rend bien compte de l'apparition et de la « disparition » du genre dans le cadre des efforts en matière d'élaboration de politiques déployés par les TIC « Dot Force » du G8, l'Equipe de TIC de l'ONU et le SMSI. Ce rapport comporte aussi des exemples des contributions du PNUD aux programmes en Asie et dans les Caraïbes.
3. Voir le rapport intégral « Report on Mapping UNDP's e-Governance Projects: e-Governance & Access to Information via ICT », Groupe de Gouvernance démocratique (GGD), Bureau des Politiques de Développement (BPD), élaboré par Valentina Azzarello. 2005. <http://sdnhq.undp.org/e-gov/mapping/UNDP-egovernance-mapping-report.pdf>.
4. Rapport 2004 du Bureau pays du PNUD en Inde.
5. Les informations figurant dans cet encadré ont été recueillies du PNUD Arménie durant une mission en mars 2006 d'un des collaborateurs de ce rapport et des rapports soumis par le PNUD Bulgarie en 2004.
6. Cf. <http://www.peoplefirst.net.sb>.
7. Rapport 2004 du Bureau pays du PNUD en Inde.



## PHOTOS

**Couverture:** Une femme Gujarati parle avec son téléphone mobile, Inde. Illustration provenant de l'Association de la Femme Auto-suffisantes.

**Page 2:** Le comptable Zewditu Mulu travail sur les records du Conseil Régional de Wagera, Ethiopie (Adam Rogers/UNCDF).

**Page 5:** Un marchand vend des cartes téléphoniques à Dili, Timor Oriental (Adam Rogers/UNDCDF).

**Page 6:** Un homme parle avec son téléphone portable en déjeunant au marcher Otavalo, Equateur (Alison Clayson/UNESCO).

**Page 7:** Deux femmes rédigent le premier journal Afghan indépendant dénommer Kabul Weekly et composer avec le support de l'association Aïna, l'UNESCO et les Reporters sans Frontières, Afghanistan (Manoocher/UNESCO).

**Page 8:** Une jeune femme écoute la radio devant un kiosque de carte téléphonique à Koutiala, Mali (Serge Daniel/UNESCO).

**Page 9:** Une femme travail avec un caméscope au Centre de l'Education en Medias a Addas Ababa, Ethiopie (Dominique Roger/UNESCO).

**Page 10:** Un café internet dans la rue principale de Louang Prabang offre des boissons aux fruits frais avec accès gratuit à l'Internet, Laos (Alison Clayson, UNESCO/WWAP).

**Page 12:** Des femmes prennent un rôle actif dans la prise de décisions communautaire au Niger (Adam Rogers/UNCDF).

**Page 17:** Des étudiantes entourent la Volontaire des Nations Unies Jenan Sharigin durant un entrainement en informatique à Safawi, Jordanie (Bill Lyon/PNUD).

**Page 21:** Centre Communautaire Manhica de Multimedia, Mozambique (Sergio Santimano/UNESCO).

**Page 22:** Des femmes et des enfants participent dans un entrainement en informatique au Centre des Femmes a Dushanbe, établi sous le cadre du Projet de L'Education de la Femme, Tadjikistan (Gennadiy Ratushenko/la Banque Mondiale).



La stratégie d'e-gouvernance du PNUD a une composante axée sur les pauvres qui vise à promouvoir la prestation de services électroniques et d'informations de base aux populations les plus vulnérables. Vient s'y ajouter un accent sur la participation électronique, en particulier à l'échelle locale. Elle crée donc un terrain propice à l'introduction de questions liées au genre dans l'agenda politique et à la participation d'un nombre plus important de réseaux de femmes dans les discussions de politiques et les processus décisionnels afin de traiter les questions concrètes ayant une incidence sur l'objectif d'égalité entre les sexes.



DOCUMENTS DE REFERENCE SUR LE GENRE ET LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

La gouvernance électronique sensible au genre: Exploration de son potentiel transformatif



Programme des Nations Unies pour le développement  
304, 45ème Rue Est, FF 6ème étage  
New York, NY 10017  
Tel: (+1) 212 906 5368  
Fax: (+1) 212 906 6057  
[www.undp.org/women](http://www.undp.org/women)